
RAPPORT DE LA CONSULTATION LOCALE

Pays: République de Guinée

Ville: Conakry

Commune : Ratoma

Jeudi 12 Mai 2015

Introduction

La Commune de Ratoma a une population estimée à **652 783 habitants** selon le dernier recensement de la population, avec cinq (5) écoles publiques et une trentaine d'écoles privées. **70%** des enfants de moins de 7ans sont inscrit à l'école et bénéficient d'une formation. Malgré cette proportion et la volonté à faire de l'éducation une priorité, des améliorations reste à faire dans le financement de l'éducation, de la qualité de l'enseignement et la formation des encadreurs.

Au niveau local il existe un véritable besoin en renforcement des capacités institutionnelles en termes d'infrastructure éducatives, et le suivi des enfants après l'école. Il faut rappeler que l'éducation des enfants nécessite l'implication des tous les acteurs (enseignants, parents d'élèves, et Organisation de la société civile) pour parvenir à une formation de qualité. C'est face à cette situation préoccupante que **l'ONG Institut d'Alphabétisation pour la Paix et le Développement (INAPD)** organisation basée en Guinée Conakry, travail sur les questions d'améliorations de la qualité de l'apprentissage, et la promotion pour l'accès équitable et égalitaire aux ressources à travers son programme de renforcement des capacités des élèves et enseignants pour une éducation de qualité depuis sa création en 2008.

Fort de son expérience dans le domaine éducatif, notre organisation entant s'investir pour les dix prochaines années à développer des programmes d'apprentissage (stages de formation) des enseignants afin de renforcer les capacités du personnel du système éducatif, et contribuer au travail de groupe de consultation sur l'éducation afin de trouver des alternatives pour le financement de l'éducation par l'exploration des ressources locales.

C'est pour améliorer l'investissement dans le domaine de l'éducation et contribuer aux travaux de la Commission pour l'Éducation que notre ONG a organisé cet jeudi 12 mai 2016 deux séries de consultation locale séparées dont la première avec les enseignants et la deuxième avec les acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de l'éducation, au total 30 participants pour cette consultation.

Déroulement

Animateur :

François GOUMOU

Coordinateur Général

Institut d'Alphabétisation pour la Paix et le Développement (INAPD)

Tel : +224 620 05 31 17

Courriel : inapd10@yahoo.fr

La journée de consultation a commencé par la lecture du programme de la journée par l'animateur, suivi d'une présentation globale de la commission pour l'éducation afin de permettre aux participants de comprendre le travail de la Commission et comment ils peuvent contribuer à la réussite de cette consultation. Après la présentation de la Commission, l'animateur a présenté les questions qui ont fait l'objet d'analyse par les acteurs présent à la consultation, le brainstorming était la technique utilisé pour recueillir l'avis des participants sur les cinq questions. Des échanges très riches entre acteurs intervenant dans le domaine éducatif ont permis de faire les conclusions ci-après :

1. Étant donné les bénéfices clairs de l'éducation, pourquoi selon vous n'a-t-on pas agi et investi dans l'éducation au niveau nécessaire ?

L'investissement dans le domaine de l'éducation est minime par ce que les états sous développés néglige le secteur, les ressources qui sont affectés sont très mal gérées, corruption dans le secteur, les programmes développés ne répondent pas aux aspirations, les états consacrent la majorité de leur budget à l'achat des armes et non le renforcement des capacités ;

- La faiblesse de la société civile pour influencer les états afin qu'ils augmentent le budget de l'éducation;
- La multiplicité des questions de développement dans les zones défavorisées ;
- Le secteur de l'éducation est négligé par l'état seul le secteur privé joue un rôle dans la formation des enfants ;
- Faible allocation des ressources au secteur de l'éducation;
- La non diversification des sources de financement du secteur de l'éducation ;

2. Quel a été selon vous le principal obstacle à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays en développement ? Comment pouvons-nous surmonter cet obstacle ?

a. Obstacle :

- i. Le faible renforcement des capacités des enseignants ;
- ii. Le recrutement des étudiants qui n'ont pas suivi des cours de pédagogie à l'ENI dans les écoles ;
- iii. Le faible développement des programmes de la formation continue des enseignants ;
- iv. La faible amélioration du contenu des programmes de formation dans les institutions d'enseignement ;
- v. Le faible niveau académique de certains enseignants ;
- vi. Le manque de subvention des écoles privées ;
- vii. la méconnaissance des avantages de l'éducation chez certains parents d'élèves ;
- viii. Le manque de document pédagogique pour les enseignants ;
- ix. L'accroissement rapide de la population ;
- x. Mauvaise rémunération des enseignants ;
- xi. La corruption dans les classes d'examen ;
- xii. Faible implication des parents d'élèves dans la formation de leurs enfants ;
- xiii. Le faible accès des élèves à l'outil informatique ;

b. Solutions pour surmonter les obstacles :

- i. Améliorer les conditions de vie des enseignants ;
- ii. Développer des programmes de formation continue des enseignants ;
- iii. Mise à disposition de tous les enseignants des manuels pédagogiques ;
- iv. Développer des programmes de mise à niveau des élèves pendant les vacances ;
- v. Renforcer les écoles de formation des instituteurs dans les pays en développement ;
- vi. Renforcer les capacités des organisations de la société civile intervenant dans le domaine de l'éducation afin qu'ils soient efficaces dans leurs interventions ;

- vii. Les organisations de la société civile doivent développer des programmes de formations continue ou des stages pratiques à l'intention des enseignants;
- viii. Organiser des rencontres au niveau local pour évaluer la qualité de l'enseignement tous les six mois;

3. Quelles ont été selon vous les facteurs essentiels au succès des pays qui ont connu les plus grandes améliorations de l'éducation ces dernières années ?

- i. Un programme de formation continue des enseignants avec des stages pendant les périodes de vacances ;
- ii. Le développement des programmes d'amélioration de la qualité de l'enseignement par les acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de l'éducation ;
- iii. L'évaluation et l'investissement à long terme ;
- iv. Les reformes qui ont été faites depuis la base dans le domaine ;
- v. Les ressources qui ont été affecté dans le domaine a été bien utiliser ;
- vi. Les enseignants ont été bien formé avec un suivi efficace ;
- vii. La volonté des responsables à investir plus dans le domaine de l'éducation
- viii. Un accès aux outils technologiques ;
- ix. Une forte implication des acteurs du domaine dans le suivi de l'apprentissage des enfants ;
- x. L'implication des parents d'élèves dans le contrôle et le suivi des enfants à la maison;
- xi. L'octroi du maximum de ressources au secteur de l'éducation à travers la formation des enseignants ;
- xii. La mise à niveau des élèves pendant les vacances ;

4. À quel point selon vous l'éducation/l'école sera-t-elle différente en 2030 ? Quelles implications cela a-t-il sur les recommandations de la Commission ?

a. Vision de l'éducation en 2030

- i. Un système éducatif de qualité, avec un accès équitable et égalitaire aux ressources ;
- ii. Les programmes de formation continue des enseignants est mis en place et contribuent à la formation permanent des enseignants ;
- iii. Le niveau d'apprentissage des élèves est amélioré ;
- iv. Un plan d'investissement dans le domaine de l'éducation au niveau de chaque pays ;
- v. Une rigueur sur le plan pédagogique qui permettra d'améliorer la qualité de l'enseignement ;
- vi. Le contrôle est renforcé dans les services publics de l'administration afin que les ressources affecté soient bien utilisé ;
- vii. La baisse de la corruption dans le secteur ;
- viii. Des programmes de formation continue des enseignants est développé dans chaque pays en développement ;
- ix. Des programmes de mise à niveau des enfants à faible niveau sont mise en place pendant les périodes de vacance ;
- x. Les états ont augmenté les ressources du secteur de l'éducation ;
- xi. Les entreprises privées s'implique dans le financement de l'éducation ;
- xii. Des programmes d'alphabétisation sont mise en place dans les zones rurales ;

b. Implications sur les recommandations de la commission :

- i. Des programmes d'investissement ont été développés grâce à des sources de financement innovantes ;
- ii. Tous les acteurs sont impliqués à tous les niveaux pour assurer le suivi ;
- iii. Un cadre d'action commun est mis en place par l'ensemble des acteurs ;

5. Quelles seront les plus importantes (nouvelles) sources de financement pour l'éducation mondiale au cours des prochaines décennies ? Comment ces sources pourraient-elles être exploitées ?

a. Les sources de financement

- i. Les ressources locales augmentation des ressources affectées à l'éducation ;
- ii. Mettre en place des fonds d'appui à l'éducation dans chaque pays en développement qui sera financé par les entreprises au niveau national ;

b. Les pistes pour les exploitées :

Pour exploiter à bien ces sources il est important de veiller à :

- i. La bonne gouvernance des ressources
- ii. L'efficacité dans le suivi des acteurs
- iii. Les sources soient exploitées de façon rationnelle ;

Première séance de consultation avec 13 enseignants



Deuxième séance de consultation avec les acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de l'éducation : 17 participants de la société civile.

